QUAND ORIENTER ? LES SIGNAUX D'ALERTE

- **Tristesse**, anxiété, pleurs persistants
- **Isolement**, pas de soutien du coparent
- **Épuisement**, difficultés avec le bébé
- **Consommations** : tabac, alcool, autres
- **Précarité**, droits non ouverts
- **Violences** conjugales ou familiales
- **Inadaptation** à l'enfant

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Près d'**1 femme sur 6** en France, et **1 sur 5 en Île-de-France**, a des signes de dépression 2 mois après l'accouchement.
- Les troubles psychiques sont une des **premières causes de mortalité maternelle**.

Sources : Enquête nationale périnatale 2021 ; ENCMM, Inserm.

Une seule question suffit : « Avez-vous bénéficié d'un entretien prénatal / postnatal ? »

Ensemble autour des 1000 premiers jours

CLICHY-SOUS-BOIS MONTFERMEIL PTS

VOS INTERLOCUTEURS SUR LE TERRITOIRE

Contact CPTS
07 57 81 45 45
contact@cptscsbm.com

La CPTS vous aide à **orienter vos patientes** vers les sages-femmes du territoire qui réalisent l'EPP et l'EPNP.

Pas de couverture sociale ? Les centres de PMI accueillent les femmes enceintes et les jeunes parents.

Réseau périnatal NEF
Naître dans l'Est Francilien
01 79 72 54 56 · contact@perinat-nef.org
www.perinat-nef.org

Violences : 3919 · gratuit, anonyme, 24h/24
Association locale : Les Perrielles
Écoute, mise à l'abri et accompagnement
09 82 21 75 61 · 24h/24, 7j/7

RAPPEL DES BONNES PRATIQUES POUR LES PROFESSIONNELS

CLICHY-SOUS-BOIS MONTFERMEIL PTS

ENTRETIENS PRÉNATAL & POSTNATAL PRÉCOCES

EPP · EPNP

Deux entretiens **obligatoires**, encore trop souvent oubliés. Les bons réflexes pour orienter.

Parcours périnatal

- [ ] Entretien prénatal
- [ ] Préparation à la naissance
- [ ] Entretien postnatal
- [ ] Consultation postnatale
- [ ] Séances postnatales

EPP : sans ordonnance, pris en charge à 100 %.

ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE

Obligatoire depuis **mai 2020**. Un temps d'écoute, pas un examen.

Quand ? Dès la déclaration, idéalement dès le **4e mois**.

Par qui ? Sage-femme ou médecin : libéral, PMI, maternité.

Comment ? Seule ou **en couple**, 45 min minimum.

Prise en charge ? 100 %, sans ordonnance.

CE QU'ON Y ABORDE

- Le vécu de la grossesse, les questions sur l'accouchement
- L'entourage, l'isolement
- La santé mentale, les consommations
- Les droits, la préparation à la naissance

→ Orienter tôt vers les bons professionnels.

ENTRETIEN POSTNATAL PRÉCOCE

Obligatoire depuis **juillet 2022**.

Quand ? 4e à 8e semaine après l'accouchement.

Par qui ? Sage-femme ou médecin, **idéalement celui de l'EPP**.

Pourquoi ? Repérer la **dépression post-partum** et les besoins de la famille.

2e entretien (10e–14e sem.) : 1re naissance ou facteurs de risque.

À NE PAS CONFONDRE

L'EPNP est un échange et une **évaluation médico-psycho-sociale**. La **consultation postnatale** (6e–8e sem., avec examen) reste obligatoire **en plus**.

LE PARCOURS EN UN COUP D'ŒIL

Les rendez-vous clés des 1000 premiers jours

- **Déclaration** — avant fin du 3e mois
- **EPP** — dès le 4e mois
- **Bilan prénatal de prévention**
- **7 séances** de préparation
- **Naissance** — sage-femme à domicile
- **EPNP** — semaines 4 à 8
- **Consultation postnatale** — sem. 6 à 8
- **2e EPNP** si besoin — sem. 10 à 14
- **2 séances postnatales** — sage-femme

À RETENIR

- **Médecin traitant** : vérifiez que l'EPP a été fait.
- **Pharmacien, IDEL, kiné** : un simple rappel suffit.
- Vous ne le faites pas ? **Orientez**, la CPTS vous aide.